

À LA DÉCOUVERTE D'UN PAYS

Infos Pratiques

Distance	11,4 km
Durée (moyenne)	03h00
Niveau	Moyen
Dénivelé	287 m D+
Départ	FITOU
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Arriver au bas de la rue du Vigné, la suivre et arriver à un embranchement.

Étape 2 - Laisser la rue des Garrigues (à droite) et prendre le chemin suivant qui descend à droite. Continuer à droite puis bifurquer à gauche vers l'étang. Passer sous la ligne électrique, monter à gauche vers la pinède, à la petite route poursuivre tout droit.

Étape 3 - Monter et longer la Serre du Scorpion, après une « capitelle » arriver à un carrefour (vue étang)

Étape 4 - Quittez le sentier principal et tournez à droite sur le pierrier, restez vigilant pour ne pas le rater. Au poteau directionnel, tournez à droite.

Étape 5 - Arrivés dans le parc éolien, tournez à la droite en suivant le panneau "Boucle à la découverte d'un pays"

Étape 6 - Arrivés au "Cortal de Marty", prenez à droite en direction de la table d'orientation. Un kilomètre après vous atteignez le Pech Maurel orné d'une table d'orientation. On domine alors le village, poursuivre la descente jusqu'à Fitou, rue des Garrigues pour retrouver l'itinéraire de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/a-la-decouverte-dun-pays/>